



Édito

Le budget communal 2026, récemment adopté en conseil municipal, traduit les choix que nous faisons pour

notre commune : concilier maîtrise des dépenses et investissements utiles au quotidien.

Dans un contexte économique marqué par l'inflation et la hausse des coûts de l'énergie, nous nous appuyons sur une gestion rigoureuse, permettant de préserver des marges de manœuvre tout en maintenant un haut niveau de service public de proximité. Écoles, accueil périscolaire, entretien des espaces publics, vie associative : ces actions du quotidien restent au cœur de nos priorités. Dans le même esprit, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les impôts.

Ce budget nous donne les moyens d'agir pour l'avenir, avec un programme d'investissements conséquent, orienté vers des réalisations concrètes : travaux de voirie, modernisation des équipements, accompagnement des usages et des mobilités.

Parmi ces projets, l'aménagement de la place Saint-Jean d'Étampes occupe une position centrale. Les premiers travaux débuteront cette année avec la création d'un local commercial et la rénovation des façades. Cette opération s'inscrit dans une démarche globale de valorisation du cœur de bourg, avec l'objectif de renforcer son attractivité et d'en faire un lieu de vie encore plus dynamique, et mieux adapté aux usages d'aujourd'hui.

À travers ce budget, nous affirmons une ligne claire : agir avec responsabilité, investir de manière utile et préparer l'avenir de notre commune, dans un souci constant d'équilibre et de qualité de vie pour tous.

Bâtonnier Michel Dufranc
Maire de La Brède

Conseiller départemental de la Gironde



Place Saint-Jean d'Étampes : les travaux débuteront cette année, avec la réhabilitation de l'ancien entrepôt et la rénovation des façades du bâtiment (voir illustration ci-dessous).

Budget 2026

Le conseil municipal a voté le budget primitif 2026 le 15 avril dernier. Un budget marqué par la stabilité fiscale et un programme d'investissements soutenu. Les comptes 2025, validés lors de la séance du 30 mars

dernier, affichent un excédent de fonctionnement de près de **2,6 millions d'euros**. La commune dispose ainsi de marges de manœuvre pour financer ses projets tout en préservant ses équilibres financiers.

2,1 millions d'euros de travaux en vue

Le budget 2026 prévoit un programme d'investissement de 2,1 millions d'euros, orienté vers des réalisations concrètes.

► La place Saint-Jean d'Étampes bientôt transformée



Le projet majeur de l'année concerne la transformation de la place Saint-Jean d'Étampes, avec 822 000 € inscrits au budget. Cette opération vise à revitaliser le centre-bourg en réhabilitant un ancien entrepôt en local commercial et en rénovant les façades de l'ensemble immobilier.

Le permis de construire, validé en mars 2026, permet d'engager concrètement cette opération. La place fera ensuite l'objet d'un réaménagement complet :

végétalisation, création d'un mail piétonnier abrité par un auvent, de terrasses pour les commerces, installation d'appuis-vélos et de mobilier. Les stationnements seront réorganisés avec une nouvelle zone à proximité.

Ce projet, engagé sur une période de trois ans, contribuera à renforcer l'attractivité commerciale et l'unité architecturale du cœur de bourg.



Retrouvez toute l'actualité en scannant ce QR code ou sur : labrede-montesquieu.fr

Budget 2026 / suite

► Voirie et déplacements : près d'un million d'euros engagés

Autre priorité : la voirie et les déplacements, avec 946 000 € mobilisés. Deux opérations principales sont programmées : la création d'un cheminement doux dans le quartier Jamin, destiné aux piétons et cyclistes, et l'aménagement d'un parking à l'arrière du gymnase.

D'autres investissements concernent les écoles, les équipements sportifs, l'éclairage public et l'acquisition de matériels nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux.



Pas de hausse d'impôts

Dans un contexte économique contraint, la municipalité fait le choix de la stabilité fiscale. Les taux d'imposition restent inchangés, malgré un environnement marqué par l'inflation et la hausse des coûts de l'énergie. Les recettes de fonctionnement reposent principalement sur les impôts locaux et les dotations de l'État. L'ensemble représente un budget de fonctionnement équilibré à hauteur de **7,39 millions d'euros**.

Des dépenses de fonctionnement sous surveillance

Les dépenses de fonctionnement reflètent les contraintes actuelles auxquelles la commune doit faire face. Elles s'établissent à **5,6 millions d'euros** en dépenses réelles.

Le principal poste reste les charges de personnel, à **2,9 millions d'euros**, qui traduisent l'engagement de la commune à maintenir un service public de proximité : accueil périscolaire, restauration scolaire, espaces verts, voirie, police municipale, action sociale, soutien à la vie associative, etc.



Les charges à caractère général atteignent **2,08 millions d'euros**. Elles couvrent les dépenses du quotidien (énergie, entretien, fournitures, prestations de services et frais liés aux activités municipales)

Elles sont en hausse par rapport aux années précédentes sous l'effet de l'inflation et des coûts énergétiques, malgré les efforts engagés pour en maîtriser l'évolution.

À ces charges s'ajoutent les dépenses de gestion courante (568 000 €), qui comprennent notamment les subventions aux associations et les contributions obligatoires, ainsi que les charges financières liées aux emprunts.

Recettes 2026

Du côté des recettes, la commune s'appuie sur plusieurs leviers complémentaires : les impôts et taxes, qui représentent **plus de 4 millions d'euros**, les dotations et participations pour un total de **1,23 millions d'euros** ainsi que les produits des services (cantine, périscolaire, locations...), estimés à **408 845 €**.

Des ressources globalement stables, qui permettent de maintenir l'équilibre budgétaire.

En bref

Conseil des Sages : appel à candidatures

Le Conseil des Sages réunit 27 Brédois âgés de 65 ans et plus, engagés dans la vie locale. Instance de réflexion et de propositions, il apporte un regard critique et constructif sur les projets municipaux et les politiques publiques, en s'appuyant sur l'expérience et la connaissance du territoire de ses membres.

Aux côtés de Mélanie Mathieu, conseillère municipale déléguée référente, les membres du Conseil se réunissent mensuellement pour échanger, formuler des avis et contribuer aux réflexions engagées par la commune. Le Conseil peut également être sollicité sur des thématiques variées ou se saisir de sujets d'intérêt général.

Pour candidater, il convient d'être résident brédois et âgé de plus de 65 ans. Les candidatures sont ouvertes à toutes les personnes souhaitant s'impliquer dans la vie citoyenne locale et partager leur point de vue.

Si vous êtes intéressé, contacter le cabinet du Maire au 05 57 97 76 90 ou par mail michel.dufranc@labrede-montesquieu.com

Fermeture exceptionnelle

La mairie sera exceptionnellement fermée samedi 2 et samedi 9 mai.

Pour rappel, ses jours d'ouvertures (hors jours fériés) sont :

- **Lundi** : 15h - 19h ;
- **Mardi au vendredi** : 9h - 12h & 15h - 19h ;
- **Samedi** : 9h - 12h